
Optimisation du fonctionnement, des services et équipements des centres de tri

Syded du Lot

les Matalines

46150 Catus

[Voir le site internet](#)

Armelle Moreau

amoreau@syded-lot.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Depuis sa création et en application du Plan Départemental d'Élimination des Déchets (PDED) du Lot, le SYDED contribue, à l'échelle du département, à assurer le traitement et la valorisation des déchets ménagers de ses collectivités membres.

Il exploite actuellement un ensemble d'équipements dédiés à cette mission, dont certains ont été construits sous sa maîtrise d'ouvrage :

- **centres de tri des déchets d'emballages recyclables** : le SYDED exploite en régie 3 centres de tri répartis sur 3 secteurs du département. Ces installations fonctionnent aujourd'hui à plein régime : tri des déchets recyclables du Lot ainsi que d'une partie de l'Aveyron, de la Corrèze et du Lot et Garonne.
- **plates-formes de compostage** des végétaux et de valorisation du bois,
- **réseau de déchèteries...**

Alors que la majorité des équipements a été réalisée, le SYDED souhaite consolider ses activités en agissant sur tous les leviers d'optimisation des installations en place :

- amélioration des techniques employées,
- méthodes de travail plus performantes.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de la campagne d'optimisation des équipements et des services est d'en améliorer le fonctionnement maîtriser les coûts et *in fine* d'améliorer le service rendu aux usagers.

Les actions du SYDED en faveur de l'optimisation de ses activités feront l'objet d'un programme scindé en différentes étapes :

- optimiser le tri des emballages en vue d'augmenter les quantités et d'améliorer la qualité des emballages valorisés ainsi que d'optimiser les coûts :
1. optimisation des performances des centres de tri
 2. optimisation des programmes de collecte sélective,
- optimiser l'activité "Compostage" en vue d'améliorer son fonctionnement et la qualité du compost,
 - optimiser le fonctionnement des déchèteries en vue d'uniformiser le réseau départemental.

Résultats quantitatifs

Entre 2007 et 2008, la quantité de refus de tri a continué à diminuer comme entre 2006 et 2007.

En effet, nous avons pu constater que le taux de refus global est passé de 32,76% en 2007 à 30,34% en 2008.

Les raisons de cette évolution :

- en moyenne, les collectes sélectives se sont améliorées puisque le taux de refus moyen des collectivités a baissé d'1 point : il est passé de 30,6% en 2007 à 29,5% en 2008
- les 1,5 points restants sont dus à l'amélioration de la performance du tri sur les centres de tri du SYDED (tri négatif du papier et trémie pesante).

Résultats qualitatifs

Avec la trémie pesante :

- un poste de pré-tri peu ergonomique a pu être supprimé. Désormais, le pré-tri se fait en cabine
- on peut mesurer en continue et donc adapter la quantité traitée au jour le jour en fonction du nombre d'agents présents,
- amélioration du produit, de la performance, et hausse du rendement du tri par agent.

Avec le tri négatif du papier :

- pénibilité du travail nettement diminuée pour les agents
- les pertes de papier sont supprimées.

MISE EN OEUVRE

Planning

• OPTIMISATION DES CONDITIONS ET DES PERFORMANCES DU TRI

- amélioration des opérations de tri et de conditionnement
- enregistrement de mesures de performances
- mise en place d'indicateurs de suivi (financiers, humains, quantitatifs, qualitatifs)
- analyse des mesures.

Améliorations technologiques : installation d'une trémie pesante sur le Centre de tri de Catus.

Ce dispositif permet, au niveau de l'alimentation de la chaîne de tri, de peser les quantités triées en temps réel et de réguler le débit des déchets arrivant sur le poste de pré-tri. Deux avantages liés à cet équipement :

- la définition d'indicateurs de performance permettant d'ajuster en continu le travail des agents de tri aux flux de déchets entrants,
- une meilleure régularité des déchets pénétrant sur la chaîne de tri améliorant les conditions de travail des agents.

Amélioration méthodologique : tri négatif du papier sur les centres de tri de Catus et Figeac.

Les consignes de tri en salle ont évolué au cours du premier semestre 2007. En effet, après de nombreux tests, il s'est avéré intéressant de ne plus collecter le papier, en le laissant filer en bout de chaîne, mais de collecter plutôt les refus. Deux avantages liés à ce nouveau dispositif :

- une augmentation des quantités de papier recyclées,
- une diminution des gestes de tri des agents contribuant ainsi à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Amélioration des conditions de travail : étude ergonomique au centre de tri de St Jean Lagineste

Au-delà du réaménagement global et de la modernisation du centre (modernisation du process), l'accent a été mis sur l'amélioration ergonomique des postes de travail afin de lutter contre les troubles et maladies professionnels qui commencent à se ressentir sur les emplois des opérateurs de tri.

• OPTIMISATION DES PROGRAMMES DE COLLECTE SELECTIVE

Programme en 2 volets dans le cadre du dispositif d'aides du nouveau contrat Eco-emballages

Volet technique :

Optimisation des collectes en lien avec les collectivités membres du SYDED (recrutement d'un agent) (état des lieux, diagnostic, plan d'actions, mise en œuvre).

Volet communication :

- mise à niveau des informations apposées sur les conteneurs d'Ordures Ménagères et de Collecte Sélective,
- actions définies en fonction du plan élaboré dans le cadre de la démarche technique.

• OPTIMISATION DU "PROCESS" DE COMPOSTAGE

Mise en place d'un dispositif de fermentation accélérée des déchets verts (aération forcée) au niveau des plates-formes existantes.

• OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES ET HARMONISATION DÉPARTEMENTALE

- Utilisation d'un logiciel d'exploitation (LOGIS),
- Organisation à l'échelle départementale des marchés de gestion des produits issus des déchèteries,
- Amélioration et uniformisation sur chaque site des pratiques et des équipements existants,
- Mise en place d'un plan d'action « satisfaction des clients »

Moyens humains

-

Moyens financiers

- Budget pour : temps de travail chargé de mission Contrat Territorial Déchets (CTD) et les opérations de communication spécifiques.
- Équipements correspondants aux différentes actions (estimés à 200 000 € pour le compostage)
- Investissement trémie pesante : 114 473 € HT

Financement :

30% ADEME - 70% SYDED du Lot pour l'animation CTD selon les actions développées, financement selon modalités en vigueur du PDMD 46

Eco-emballages : 1€/hab. sur les opérations d'optimisation des programmes de collectes.

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

- ADEME
- Eco-emballages
- Collectivités membres du SYDED
- Terpsichore ARGHIRIADE pour la partie communication

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

CENTRE DE TRI | DECHETERIE | COLLECTIVITES LOCALES | AMELIORATION DES PERFORMANCES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions